ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º II-882

présenté par Mme Ménard

ARTICLE 20

ÉTAT B

Mission « Défense »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	1 000
Préparation et emploi des forces	1 000	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	0
TOTAUX	1 000	1 000
SOLDE	()

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 1 000 euros du programme 144 – Environnement et prospective de la politique de défense de l'action 08 – Relations internationales et diplomatie de défense vers le programme 178 – Préparation et emploi des forces de l'action 01 – Planification des moyens et conduite des opérations

ART. 20 N° II-882

Amendement d'appel.

En septembre dernier, la ministre des armées, Florence Parly, déclarait : si le Mali fait appel aux mercenaires de Wagner, il « perdra le soutien international ». En octobre, la presse révélait que 500 à 1 000 des mercenaires russes devaient arriver prochainement au Mali.

Que compte donc faire le France pour faire face à cette nouvelle situation ?